



Genève, le 2 octobre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale

Mise en garde du service de l'assurance-maladie contre le démarchage téléphonique mensonger

Alors que la période de changement éventuel d'assurance-maladie est en cours, des organismes se font indûment passer pour un service de l'Etat par téléphone et incitent les répondants à contracter une nouvelle assurance-maladie.

L'Office fédéral de la santé publique a publié le 24 septembre le montant des primes d'assurance-maladie pour l'année 2020. A compter de cette date, et afin de faire des économies, les affiliés ont la possibilité s'ils le souhaitent de résilier leur contrat avec leur assureur et contracter une nouvelle couverture pour l'assurance obligatoire des soins, régie par la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), auprès d'une autre compagnie.

Il est remonté à l'attention du service de l'assurance-maladie (SAM), du département de la cohésion sociale (DCS), que des personnes se voient proposer par téléphone une nouvelle couverture d'assurance-maladie, l'appelant se présentant comme le service en charge des assurances-maladie pour l'Etat de Genève.

Il est rappelé que ni le SAM ni aucun autre service de l'Etat n'effectuent de démarches de promotion ou de recommandation en faveur d'un assureur.

Un calculateur de primes pour l'année 2020 est par ailleurs disponible en ligne sur [le site de l'Office fédéral de la santé publique](#). Des comparatifs de primes sont également à la disposition des assurés sur le site officiel de l'Etat de Genève, sous [le lien suivant](#).

Le délai de résiliation d'un contrat d'assurance-maladie est fixé au 22 novembre au plus tard. En cas de résiliation, toute personne établie à Genève doit obligatoirement adhérer à une nouvelle caisse d'assurance-maladie en adressant une demande d'adhésion auprès de celle-ci au plus tard le 30 novembre.

Pour toute information complémentaire:

M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32.